



CONTRAT DE VILLE APPEL À PROJETS 2025

Haut-Bugey Agglomération
Service Politique de la Ville
Boite Postale 817
01108 Oyonnax Cedex

Mairie d'Oyonnax
Service Politique de la Ville
Boite Postale 817
01108 Oyonnax Cedex

Mairie de Bellignat
10, place de l'hôtel de Ville
01100 Bellignat Cedex

SOMMAIRE

P4.

Retour sur la première
programmation 2024 du contrat
de ville 2024-2030

P5.

Contrat de Ville 2024-2030

P6.

Les Quartiers Prioritaires
Ville et les autres

P7.

À vos projets pour la
programmation 2025
Contrat de Ville
Oyonnax – Bellignat
2024-2030

P9.

Les personnes à contacter et le
calendrier de la programmation 2025

P10.

La cité éducative :
les nouveautés 2024

P12.

Les Conseils Citoyens

P14.

Le Budget Intégrant l'Égalité (BIE) :
Mixité, Parité, Égalité : la grille indicative
Égalités Femmes/Hommes
La lutte contre les discriminations

P11.

Le Programme de
Réussite Éducative
(PRE)

P13.

Le Fonds Initiatives Locales (FIL)

RETOUR SUR LA PREMIÈRE PROGRAMMATION 2024 DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

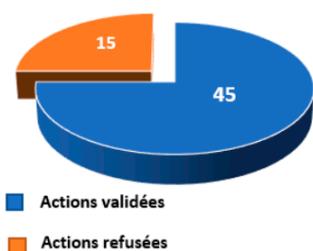


Programmation 2024 du Contrat de ville

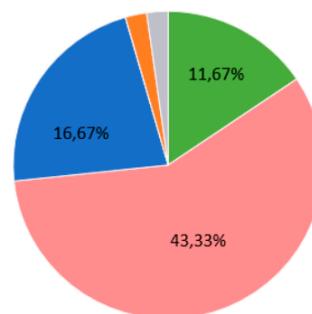
60 dossiers déposés par 27 porteurs de projets

	Nbr Actions Déposées	Nbr Actions Validées	Nbr Actions Refusées	Taux de Validation / Déposés	Taux de Validation / Nbr Ttl actions
Cadre de vie	7	7	0	100,00%	11,67%
Vivre Ensemble	35	26	9	74,29%	43,33%
Développement économique / Accompagnement à l'emploi	15	10	5	66,67%	16,67%
Education / Parentalité	1	0	1	0,00%	0,00%
Santé	1	1	0	100,00%	1,67%
Ingénierie Politique de la Ville	1	1	0	100,00%	1,67%
TOTAL :	60	45	15	75,00%	

Validation des dossiers de demande



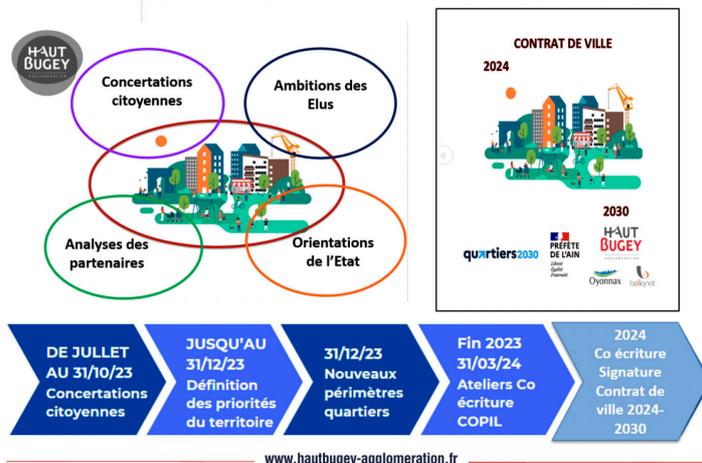
Répartition des validations par thématiques



www.hautbugey-agglomeration.fr

CONTRAT DE VILLE 2024-2030

La coconstruction du Contrat de ville 2024/2030



www.hautbugey-agglomeration.fr



Les six thématiques

- > CADRE DE VIE
- > VIVRE ENSEMBLE
- > DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
- > EDUCATION ET PARENTALITE
- > SANTE
- > INGENIERIE POLITIQUE DE LA VILLE

Des quartiers ouverts à tous, et vivables pour tous

Des quartiers favorisant l'Aller mieux, et l'ouverture sur le monde



Des quartiers œuvrant pour l'égalité des chances dès le plus jeune âge

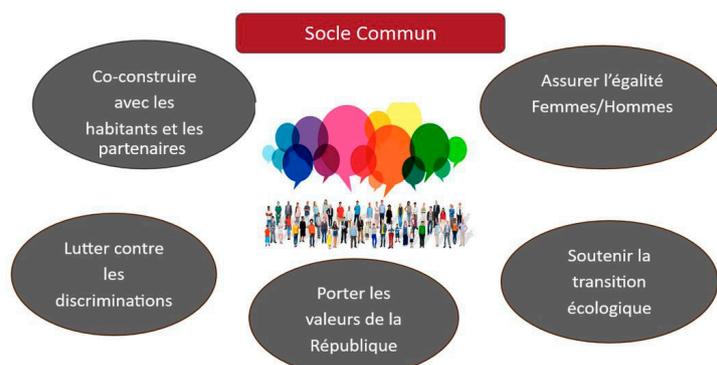
Des quartiers résilients, facteurs de mixité sociale, plus sûrs et plus tranquilles

Des quartiers dynamiques, et parcours de réussite

www.hautbugey-agglomeration.fr



Les cinq axes transversaux



www.hautbugey-agglomeration.fr

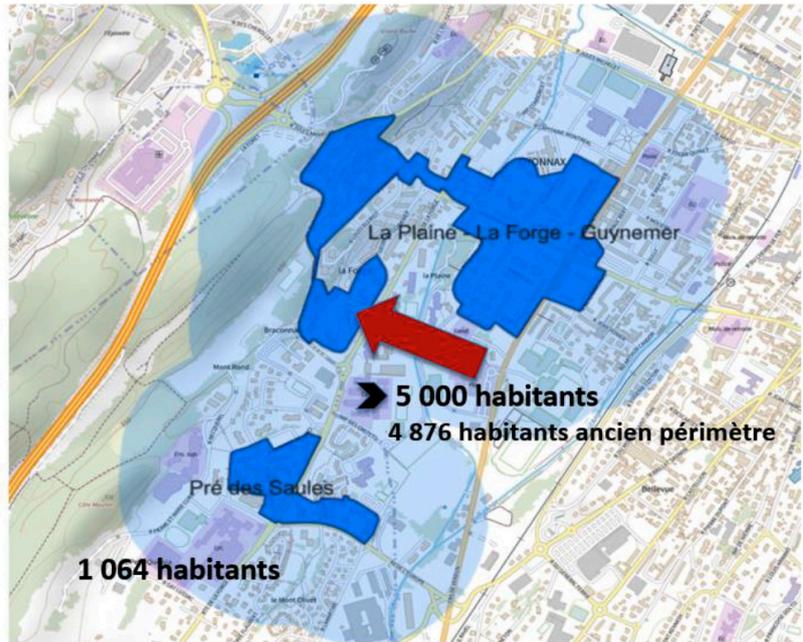
LES QUARTIERS PRIORITAIRES VILLE ET LES AUTRES

LA PLAINE-LA FORGE-GUYNEMER À OYONNAX ET LE PRÉ DE DES SAULES À BELLIGNAT



CONTRAT DE VILLE 2024 -2030 Nouvelle géographie des QPV

Intégration du 21 au 35 rue Guynemer 189 logements



www.hautbugey-agglomeration.fr

LA VIGILANCE SUR LES AUTRES QUARTIERS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

La Politique de la Ville continue à porter une vigilance particulière à d'autres quartiers que ceux classés prioritaires afin qu'ils restent associés avec le Contrat de ville et bénéficient de l'ingénierie de la Politique de la Ville :

- Les quartiers Nierme, Geilles et La Tuilerie à Oyonnax
- Le quartier du Planet à Arbent
- Le quartier Jacques Cartier à Montréal-la-Cluse
- Le quartier du Mont Cornet à Nantua

À VOS PROJETS POUR LA PROGRAMMATION 2025 CONTRAT DE VILLE OYONNAX — BELLIGNAT 2024-2030

La campagne de programmation pour les projets Politique de la Ville **2025** est lancée.
Vous aurez jusqu'à **novembre/décembre 2024** pour les déposer. Au-delà ils ne seront pas étudiés.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- S'adresser aux habitants des quartiers relevant de la géographie prioritaire, avec une attention particulière pour aller vers les publics qui ne fréquentent pas les structures existantes.
- Relever de la Politique de la Ville et non du droit commun.
- S'inscrire dans une thématique et dans les objectifs opérationnels du Contrat de Ville.
- Être complémentaire avec les actions existantes sur le quartier (institutionnelles, associatives, ...)
- Associer les partenaires institutionnels et associatifs en s'appuyant sur les ressources du territoire.
- Impliquer les habitants et bénéficiaires dans la construction du projet, son suivi et son évaluation.
- Respecter les réglementations en vigueur et les règles comptables et montrer la bonne gestion financière de l'organisme.
- Rechercher des cofinancements
 - Travailler le projet et le budget en intégrant l'égalité Femmes/Hommes et en utilisant la grille indicative de questionnements visant à apprécier la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans les actions financées par la politique de la ville ». Celle-ci est à compléter pour chaque projet faisant l'objet d'une demande de subvention, et à déposer impérativement dans DAUPHIN

LA PLATEFORME DAUPHIN

Pour être instruit, votre dossier doit être impérativement saisi avec ses pièces annexes **sur le portail DAUPHIN** (attestation sur l'honneur, délégation de signature, RIB ...).

L'accès au portail DAUPHIN pour la saisie en ligne de la demande de subvention s'effectue à partir du site :
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>

Bien que la saisie des bilans définitifs 2024 se fait sur DAUPHIN IL VOUS FAUT COMMUNIQUER VOTRE BILAN 2024 ou votre BILAN PROVISOIRE 2024 IMPÉRATIVEMENT PAR MAIL au service politique de la ville, à l'adresse :

secretariat.politiqueville@oyonnax.fr

Ce bilan ou ce bilan provisoire est INDISPENSABLE pour l'instruction par le COTECH

LA PRÉSENTATION DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION POLITIQUE DE LA VILLE

RAPPEL DE PRESENTATION BUDGET



74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

10 000,00 €

Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités

10 000,00 €

01-AIN-ETAT-POLITIQUE-VILLE

10 000,00 €

Conseil-s Régional(aux)

0,00 €

Conseil-s Départemental (aux)

0,00 €

Communautés de communes ou d'agglomérations

0,00 €

Commune(s)

0,00 €

Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)

0,00 €

Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)

0,00 €

L'agence de services et de paiement (emplois aidés)

0,00 €

Aides privées (fondation)

0,00 €

Autres établissements publics

0,00 €

La subvention Politique de la ville ne doit pas être ventilée par les porteurs qui présentent une demande globale, que le Cotech des financeurs répartira entre eux

Les subventions de droit commun restent à positionner en fonction des financeurs qui les versent : utilisez l'annotation pour le préciser

LES PERSONNES À CONTACTER POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

POUR OYONNAX

Laurence JEANNERET NGUYEN
Directrice Politique de la Ville
04 74 77 00 06
06 16 34 66 40
laurence.jeanneretnguyen@oyonnax.fr

Tiffany LAGRANGE LEBAS
Assistante de direction
04 74 77 00 06
secretariat.politiqueville@oyonnax.fr

Nadia BOUGUETTAYA
Agent de développement
07 50 15 11 89
nadia.bouguettaya@oyonnax.fr

POUR BELLIGNAT (Centre Social et culturel Jacques Prévert)

Ruud HARTMANS
Directeur
04 74 73 41 07
direction@csbellignat.fr

France BOUILLET
Responsable adultes et familles
04 74 73 41 07
adultes.familles@csbellignat.fr

POUR L'ÉTAT

Nathalie AUBAILLY
Chargée de gestion Politique de la Ville
04 74 32 55 15
nathalie.aubailly@ain.gouv.fr

Philippe VANZETTI
Délégué de la Préfète aux quartiers
04 74 32 55 18
philippe.vanzetti@ain.gouv.fr

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PROGRAMMATION 2025

2 JUILLET 2024

Déjeuner Politique de la Ville et lancement de la programmation 2025

JUILLET À NOVEMBRE 2024

Préparation des projets par les partenaires Avec en septembre et en lien avec la Cité Educative : quatre ½ journées de présentation du cahier des charges par thématiques et la coordination des projets

NOVEMBRE/ DÉCEMBRE 2024

Dépôt dossiers sur Dauphin avec les bilans définitifs ou provisoires selon la temporalité des actions

DÉCEMBRE 2024/ JANVIER 2025

Comités de lectures propres à chaque financeur

JANVIER/ FÉVRIER 2025

COTECH (un à Oyonnax et un à Bellignat)

FIN FÉVRIER/ DÉBUT MARS 2025

COPIIL Contrat de Ville-Programmation 2025
Séance du Conseil Communautaire pour validation de la programmation 2025

FIN MARS 2025

Envoi des notifications à la suite du Conseil communautaire HBA

CITE EDUCATIVE / CONTRAT DE VILLE

La cité éducative d'Oyonnax-Bellignat, labélisée en 2021 pour une durée de 3 ans a été **reconduite jusqu'en décembre 2026**.

Avec un **budget annuel de 320 000€**, il s'agit d'un véritable atout pour faire émerger des projets et renforcer les actions existantes à destination des jeunes de 0 à 25 ans sur le territoire.

Ce renouvellement de label sera l'occasion de s'harmoniser avec le nouveau Contrat de Ville 2024-2030.

Les 5 thématiques sont renouvelées avec une attention particulière sur « **la promotion de la santé** » mais également sur les **projets structurants** pour nos territoires et ceux contenant de la **formation interprofessionnelle**.



La parentalité



La promotion de la santé



La citoyenneté et l'esprit critique



Sport/culture



La sécurisation des parcours

Le pilotage de la Cité Educative est assuré par une Troïka : la Préfecture, l'Education Nationale et les deux communes.

Les modalités pratiques et techniques seront disponibles très prochainement et les dépôts de dossiers seront sur la plateforme : demarches-simplifiees.fr

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, MERCI DE CONTACTER :

Mme VILLAR Eléonore
Cheffe de projet
eleonore.villar@oyonnax.fr

M. ROGET Jean Noël
Chef de file Education Nationale
jean-noel.roget@ac-lyon.fr

OU

Consulter la plaquette Appel à Projets 2025 Cité Educative

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (PRE)

Le Programme de Réussite Educative, s'inscrit dans le cadre de la Politique de la ville. C'est un service basé sur un principe de libre adhésion, en direction des familles ayant des enfants âgés entre 2 et 18 ans rencontrant des fragilités familiales, sociales, scolaires, sanitaires, éducatives, et habitant Oyonnax, Bellignat et Arpent.

C'est un service facilitateur de lien, acteur de prévention dont l'objectif est de proposer un accompagnement individualisé et de réduire les inégalités en proposant une réponse adaptée tout en activant le travail en réseau afin d'harmoniser nos pratiques et de mutualiser nos moyens. Les thématiques d'interventions sont diverses : accompagner vers... sport et loisirs, découverte du territoire et des actions existantes, soutien à la parentalité, démarche santé dans l'intérêt de l'enfant, médiation, soutien scolaire... Toutes ces interventions sont réalisées avec les parents et dans l'intérêt de leurs enfants.

L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE 4 PERSONNES

Carine MULLER

Responsable et Coordinatrice du PRE

carine.muller@oyonnax.fr

06 69 38 73 27

Laurianne L'ORPHELIN

Référente Educative

laurianne.lorphelin@oyonnax.fr

Nassera JAMILI

Référente Educative

nassera.jamili@oyonnax.fr

Stephanie PERRIER PERRODY

Référent

stephanie.perrierperrody@oyonnax.fr

> Pour bénéficier d'un accompagnement du PRE ou tout renseignement :
Contacter Carine MULLER

LES CONSEILS CITOYENS D'OYONNAX ET BELLIGNAT



Le conseil citoyen est un lieu d'échanges entre habitants et acteurs locaux qui permet de développer des initiatives à partir des besoins des habitants. Il a pour mission de développer l'expertise d'usage et d'assurer la représentation des habitants dans les instances du Contrat de Ville.

Dorénavant, tous les dispositifs (Contrats de Ville et projets de renouvellement urbain) sont conçus et pilotés en associant les citoyens des territoires prioritaires concernés. Ce sont des lieux d'échanges entre habitants, de développement de l'expertise d'usage, de représentation des habitants dans toutes les instances du Contrat de Ville et de prises d'initiatives à partir des besoins des habitants.



La mise en place de ces conseils citoyens dans l'ensemble des quartiers prioritaires a permis de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions, d'initiatives et de co construction à partir des besoins des habitants.

Les conseils citoyens sont représentés à toutes les instances institutionnelles (les Comités Techniques et Comités de Pilotage, comités de lecture, évaluations, diagnostics en marchant ...) et à tous les temps forts (déjeuner Politique de la ville, journée départementale des Conseils Citoyens ...) Du Contrat de Ville et du Renouvellement Urbain.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, MERCİ DE CONTACTER :

POUR OYONNAX

Nadia BOUGUETTAYA
Agent de développement
07 50 15 11 89
nadia.bouguettaya@oyonnax.fr

POUR BELLIGNAT

Ruud HARTMANN
Directeur
04 74 73 41 07
direction@csbellignat.fr

France BOUILLET
Responsable des familles
04 74 73 41 07
adultes.familles@csbellignat.fr

LE FONDS INITIATIVES LOCALES (FIL)

Pour améliorer la vie de quartier et pour faire participer les citoyens aux projets de leur commune, la ville d'Oyonnax a mis en place un Fonds Initiatives Locales Habitants ou Fonds Initiatives Locales Jeunes.

Ce fonds a pour but d'encourager et de soutenir les initiatives d'habitants et de répondre à des micro-projets essentiels à la qualité de la vie sociale pour renforcer le Vivre Ensemble.

Pour bénéficier de cette aide, les projets doivent être portés par une association d'Oyonnax, conçus et menés collectivement, mais aussi participer au renforcement du vivre ensemble.

Principe : Etre attentif aux autres dans son quartier, dans sa ville et plus largement dans le monde.

Objectif général : Permettre à des actions collectives de se concrétiser notamment pour favoriser la mixité et le métissage culturel et social tout en confortant et renouvelant la vie associative.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, MERCI DE CONTACTER :

Nadia BOUGUETTAYA

Agent de développement

07 50 15 11 89

nadia.bouguettaya@oyonnax.fr

Pour télécharger les fiches projets : Site Ville d'Oyonnax – Politique de la Ville - FIL



ANNEXES

- **Le Budget Intégrant l'Égalité (BIE) : Mixité, Parité, Égalité**
- **La grille indicative Égalités Femmes/Hommes**
- **La lutte contre les discriminations**

LE BUDGET INTÉGRANT L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

Le Conseil de l'Europe donne la définition également retenue par l'Union Européenne : « l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire est une application de l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela implique une évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire ainsi qu'une restructuration des revenus et dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes »

Depuis près d'une dizaine d'années, le contexte réglementaire national tend également à rendre l'égalité femmes-hommes comme un incontournable des politiques publiques et notamment dans le cadre de la politique de la ville.

Pour rendre effectives ces incitations, l'ensemble des porteurs de projet mais également des instructeurs doivent, a minima être sensibilisés, voire formés à ces enjeux.

La budgétisation sensible au genre consiste à appliquer l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes au volet financier des politiques publiques. Intégrer une démarche de budgétisation sensible au genre conduit à se demander si la collecte (impôts, taxes, paiement du service etc.) et la distribution des ressources financières (subventions aux associations, investissements dans des équipements, fonctionnement des services etc.) renforcent ou diminuent les inégalités entre les sexes.

Au regard des résultats, il s'agit alors de proposer des ajustements et des modifications budgétaires pour mieux garantir l'égalité.

Plusieurs points d'attention, et en particulier :

- La nécessité de disposer de données genrées en quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- L'importance de sensibiliser et d'associer l'ensemble des partenaires du contrat de ville à la démarche ;
- La place des femmes ne doit pas être analysée uniquement à travers les publics bénéficiaires d'une action, mais tout au long du processus de conception et de mise en oeuvre, et en particulier dans la gouvernance du projet.

La mise en place progressive d'une approche budgétaire intégrée peut se décliner en quatre axes principaux :

- La sensibilisation et la formation des acteurs aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- La mise en place d'une procédure d'analyse et de cotation des dossiers de demande de subvention au regard de la prise en compte de ces enjeux ;
- La mise en place éventuelle d'un bonus financier ;
- la détermination d'objectifs et d'indicateurs.

GRILLE INDICATIVE DE QUESTIONNEMENTS

VISANT À APPRÉCIER LA PRISE EN COMPTE DE **L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES**
DANS LES ACTIONS FINANCÉES PAR LA POLITIQUE DE LA VILLE

NOM DU PROJET	A quel besoin répond le projet ?	SECTEUR CONCERNÉ	
		<input type="checkbox"/> Amélioration du cadre de vie <input type="checkbox"/> L'accès au sport, aux loisirs, à la culture <input type="checkbox"/> L'animation jeunesse, <input type="checkbox"/> la réussite éducative	<input type="checkbox"/> L'accès à la formation ou à l'emploi, <input type="checkbox"/> L'appui à la création d'entreprise <input type="checkbox"/> L'insertion sociale <input type="checkbox"/> L'égalité femmes hommes, la lutte contre les discriminations <input type="checkbox"/> Autres :

PHASE DE DIAGNOSTIC ET D'ÉLABORATION DU PROJET	QUESTIONS À SE POSER	Réponse	Détails / informations que vous souhaitez partager
	1. Est-ce que la situation des femmes et des hommes est la même au regard des besoins identifiés ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	2. Si la situation des femmes et les hommes est différente, savez-vous pourquoi ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	3. Disposez-vous de données quantitatives ou qualitatives à partager sur cela ? Si oui quelles sont ces données ? (étude, fréquentation année précédente,...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	4. Est-ce que votre projet permet de répondre aux besoins des femmes comme des hommes ? et si oui comment ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	5. Avez-vous prévu de mettre en place des actions spécifiques en direction des femmes ou des hommes ou sur le thème de l'égalité femmes hommes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

PHASE DE MISE EN OEUVRE DU PROJET	QUESTIONS À SE POSER	Réponse	Détails / informations que vous souhaitez partager
	6. Le projet est-il prévu et bâti sur le principe de la non-mixité de genre ? si oui pourquoi ? Envisagez-vous à terme d'aller vers un projet mixte ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	7. Est-ce que les activités que vous proposez peuvent attirer davantage les filles et femmes que les hommes et les garçons ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	8. Est-ce que le lieu ou les lieux proposés ou les horaires peuvent attirer autant les filles et femmes que les hommes et les garçons ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	9. Est-ce que la communication sur le projet (les visuels, les slogans, les explications, les médias utilisés, ...) peut toucher de la même manière les filles et femmes ainsi que les garçons et les hommes ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	10. Si vous constatez que les filles et les femmes ou à l'inverse les garçons et les hommes ne viennent pas ou sont en sous nombre, pensez-vous que vous pourrez corriger la situation ? si oui comment ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	11. Avez-vous prévu ou déjà mis en place un outil de collecte des données concernant les bénéficiaires du projet par sexe et par âge ? Sera-t-il possible de mesurer l'impact de l'action au regard du genre ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Est-ce que l'équipe qui s'occupe du projet a suivi ou envisage de suivre une formation sur l'égalité femmes hommes et la lutte contre les stéréotypes de genre ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Pensez à vous appuyer sur des données par sexe quantitatives et qualitatives pour présenter votre projet - Il existe des données quantitatives et des études sur beaucoup de sujet. Voir les chiffres clés + Centre de ressources polit de la ville RésosVilles

LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nommer la réalité du racisme, de l'antisémitisme et des discriminations, et réaffirmer notre modèle universaliste

- Mesurer les phénomènes de racisme, d'antisémitisme et des discriminations
- Mieux éduquer et mieux former
- Sanctionner les auteurs
- Accompagner les victimes

<https://www.economie.gouv.fr/ministere/lutte-contre-discriminations>



AVEC LA PARTICIPATION DE

